

## Déclinaison et cas : principes

### Qu'est-ce qu'une déclinaison

---

Les mots du système nominal latin (substantifs, adjectifs, pronoms) possèdent généralement trois caractéristiques. Les deux premières se retrouvent en français : ce sont le **genre** (masculin-féminin + neutre en latin) et le **nombre** (singulier-pluriel). La troisième a disparu du français : c'est le **cas**.

Qu'est-ce qu'un cas ? C'est la forme que prend un mot selon sa fonction grammaticale dans la phrase. En latin, un mot n'aura pas la même forme selon qu'il est, par exemple, sujet ou complément d'objet : sa **terminaison** changera. La forme « cas sujet » n'aura pas la même terminaison que le « cas objet ».

Comparons le français et le latin sur deux phrases simples :

1a : Le loup voit **la chèvre**

1b : Lupus capram uidet (ou) **Capram lupus** uidet

2a : La chèvre voit **le loup**

2b : Capra lupum uidet (ou) **Lupum capra** uidet

En français, la fonction des mots est indiquée par leur place dans la phrase : en (1a), le loup est sujet du verbe, **la chèvre** est complément d'objet direct (COD) ; en (2a), la chèvre est sujet, **le loup** COD. Cet ordre des mots est caractéristique du français : sujet-verbe-objet (SVO).

En latin, les phrases 1b et 2b présentent chacune deux possibilités dans l'ordre des mots. C'est parce que l'ordre des mots est très libre en latin, et que, contrairement au français, il n'a pas d'incidence sur leur fonction. Comment alors distinguer ces fonctions ?

C'est là qu'intervient le cas : en 1b, *capra* est sujet ; en 2b *capram* est objet : la mot a changé de forme : la terminaison **-a** a été remplacée par la terminaison **-am**. *Capra* est au cas sujet (appelé nominatif), *capram* est au cas objet (appelé accusatif). Le même principe intervient en 2b : le mot « loup » a la forme *lupus* quand il est sujet (cas nominatif), et la forme *lupum* quand il est objet (cas accusatif).

L'ensemble des cas, c'est-à-dire des formes possibles pour un même mot, est appelé **déclinaison**. La déclinaison latine est composée de six cas. Décliner un mot, c'est énumérer ses différents cas.

Par comparaison, d'autres langues indo-européennes (de même famille que le latin), vivantes ou mortes, présentent une déclinaison avec un nombre de cas variable : le grec ancien présente cinq cas ; le sanskrit (langue ancienne de l'Inde) en a huit ; le russe moderne six, l'allemand moderne quatre.

### Quels sont les six cas de la déclinaison latine ?

---

*(Présentation rapide ; cf. fiche sur les cas pour une exposition plus complète)*

- 1) Nominatif : c'est le cas du sujet et de son attribut (Le loup voit la chèvre).
- 2) Vocatif : cas de l'apostrophe (quand on appelle quelqu'un) (Loup !)
- 3) Accusatif : cas de l'objet (Le loup voit la chèvre).
- 4) Génitif : cas du complément du nom (la chèvre du berger).
- 5) Datif : cas du complément d'attribution (ou complément d'objet indirect/ complément d'objet second) (le berger donne de l'herbe à la chèvre).
- 6) Ablatif : cas de divers compléments circonstanciels (moyen, lieu, temps...) (le berger chasse le loup avec un bâton).

Le recours aux cas permet l'économie de certains mots du français : ainsi, la forme du datif suffit à exprimer le compliment d'attribution : le datif latin *caprae* signifie « à la chèvre », et évite l'emploi de la préposition « à ».

## Les différentes déclinaisons

Il existe **plusieurs modèles de déclinaison** (qui ont toutes, cependant, les mêmes cas) : par exemple, le nominatif *capra* appartient à un modèle, et le nominatif *lupus* à un autre. Le latin possède ainsi **cinq déclinaisons**, qui présentent chacune une série de terminaisons propres pour chaque cas (l'accusatif de *capram* n'a pas la même forme que l'accusatif de *lupum*).

Comment distingue-t-on les déclinaisons entre elles ? On les classe d'après la terminaison (appelée *désinence*) du cas génitif.

Déclinaison	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
Désinence du génitif	-ae	-i	-is	-us	-ei

Ainsi, le mot *capra* a pour génitif *caprae* : il appartient à la première déclinaison. Le mot *lupus* a pour génitif *lupi* : il appartient à la 2<sup>e</sup> déclinaison. Un mot comme *manus* (la main) a pour génitif *manus* : il relève de la 4<sup>e</sup> déclinaison.

C'est pourquoi, lorsqu'on apprend un substantif latin, on retient deux cas : le nominatif et le génitif, par exemple : *capra, caprae* (féminin) : la chèvre. On abrège ainsi : *capra, ae* (f) ; *lupus, lupi* (masculin) : le loup, abrégé en *lupus, i* (m).

## Pourquoi le français a-t-il abandonné le système de la déclinaison ?

Au fil des siècles, il s'est produit des modifications phonétiques (c'est-à-dire concernant la prononciation des mots) et plusieurs cas se sont confondus entre eux, entraînant une diminution de leur nombre. L'ancien français (11-12<sup>e</sup> siècles) ne possède plus que deux cas (le cas sujet et le cas objet). A partir des 13-14<sup>e</sup> siècle, seul le cas objet subsiste : c'est lui qui est à la base des mots du français moderne. Le même phénomène s'est produit en espagnol et en italien, encore plus tôt. Des langues romanes, seul le roumain a conservé une déclinaison.

Reste-t-il des traces de la déclinaison latine en français contemporain ? Oui, il en existe plusieurs. Ainsi, deux cas du même mot latin ont parfois donné deux mots différents en français : le nominatif *cantor* a donné « chanteur », l'accusatif *cantorem* a donné « chanteur » ; le nominatif *senior* a donné « sire », l'accusatif *seniorem* a donné « sieur » (encore employé dans *monsieur*). Mais ces exemples sont très limités, puisque c'est d'ordinaire la forme accusatif qui est à l'origine des formes françaises.

Les pronoms, en revanche, ont mieux conservé certains traits de leur déclinaison. Le pronom relatif « qui » est toujours sujet : il est l'héritier du latin *qui* ; le relatif « que » est toujours objet : il vient du latin *quem/quod*.

C'est encore plus nets avec les pronoms personnels : « je » et « tu » sont toujours sujets (nominatifs), « me » et « te » sont toujours compléments (anciens accusatifs). A la 3<sup>e</sup> personne du singulier, « il » est toujours sujet (nominatif *ille*), « le » toujours COD (accusatif *illum*), etc.

## Ordre des mots

En Français, l'ordre des constituants obligatoires (comme le sujet, le verbe...) est très fixe, car nécessaire à une bonne compréhension. En latin, l'existence des cas rend l'ordre des mots très libre : puisque la fonction est indiquée par la désinence du mot, peu importe la place de ce mot.

Il existe cependant des tendances propres au latin :

- le verbe se place d'ordinaire en fin de proposition
- le mot déterminant se place avant le mot déterminé, c'est-à-dire : le complément verbal avant le verbe, le complément du nom avant le nom.